

RAPPELS IMPORTANTS POUR TOUS LES MEMBRES

1. Réservations des terrains

- **Pour les membres :**
 - Maximum 2 réservations simultanées. La réservation doit impérativement correspondre au nom des personnes présentes sur le terrain.
 - Accès à la plateforme de réservation jusqu'à 2 semaines à l'avance.
 - **Pour les non-membres (tennis) :**
 - Réservation possible jusqu'à 36h à l'avance.
 - Le paiement se fait directement en ligne lors de la réservation.
 - En cas d'annulation d'une partie jusqu'à 24h avant l'heure prévue, un remboursement sera effectué sur le portefeuille.
 - Les parties interrompues par les conditions climatiques ne seront pas remboursées.
 - Toute occupation de terrain sans réservation préalable via le système en ligne sera considérée comme une infraction.
-

2. Règles de conduite générale

- Une tenue de tennis correcte est obligatoire, avec au moins une pièce blanche.
 - Les chaussures non conformes à la terre battue (semelles planes obligatoires) sont interdites.
 - La direction est seule habilitée à juger de la praticabilité des terrains.
 - En cas de conditions sèches, les joueurs doivent arroser le terrain avant de jouer.
 - Les joueurs doivent passer le filet sur toute la surface de jeu après chaque partie.
 - Merci de débarrasser les terrains des papiers, canettes, etc. Des poubelles sont mises à disposition sur chaque terrain.
 - Les chiens sont interdits dans le club house et sur les terrains.
 - Les vélos sont interdits sur les terrains.
 - La direction se réserve le droit de bloquer l'accès aux réservations en cas d'infraction.
-

Respectez les autres membres en annulant toute réservation que vous ne pourrez pas honorer.